

texte explicatif

CONCEPT ARCHITECTURAL

INTENTIONS : les sens au cœur de l'expérience

L'eau est source de vie. L'eau dessine la ville. Toujours en mouvement, la rivière danse et façonne le paysage, fait écho aux sons doux des oiseaux, aux bruits violents des torrents, disperse les effluves odorants de la chaleur d'été et de la froidure hivernale, nourrit les êtres vivants, transporte l'homme de rive en rive, tantôt dans le calme rassurant de son courant, tantôt dans la colère combative de ses rapides. La rivière ne meure jamais... elle voit toujours plus loin, plus grand... vers le fleuve, vers l'océan. (AC)

Ici, la rivière des Prairies est le point d'ancrage du nouvel Espace Rivière qui vise à :

1. offrir à la communauté prairivoise des lieux d'accueil, de rassemblement, de partage des connaissances, de création et de rayonnement pour toutes les cultures et générations en misant sur des ambiances inspirantes et inclusives aussi variées que le cours de la rivière;
2. développer le potentiel du paysage d'exception formé par le boisé adjacent au site, le Parc René-Masson et son ruisseau en lien avec la rivière comme sources d'interconnexions entre les usages de l'îlot (école, centre aquatique, aréna) et l'Espace Rivière;
3. créer un pôle civique et culturel structurant et attractif par une architecture à la fois identitaire, dynamique, transparente et pérenne, en communion avec la randonnée humaine proposée, la rive naturelle du boisé qui s'étire jusqu'à la rivière et les rives urbaines des boulevards limitrophes;
4. placer les jalons des aménagements futurs du boisé, du Parc René-Masson, du boulevard Gouin et des interfaces institutionnelles adjacentes en tenant compte des énoncés du plan directeur du pôle Espace Rivière;
5. démontrer la durabilité de ses aménagements en visant la certification LEED Or et les performances énergétiques cibles de la Ville (carbone zéro, norme BCZ Design v.2)

INSPIRATIONS : la rivière qui danse

En amont à notre processus de conception architecturale, des images caractéristiques de la géographie et de l'histoire du territoire nous ont inspirés. La rivière des Prairies portait le nom de Skawanoti, qui signifie en huron la rivière « en arrière de l'île ». Parallèlement à la rivière, le boulevard Gouin constitue le tracé fondateur qui longe la rivière des Prairies. Adjacent à cet axe, on retrouve une piste cyclable ainsi qu'un chapelet de parcs dont le parc René-Masson situé au nord du futur Pôle Espace Rivière. La rivière des Prairies qui s'étend sur plusieurs kilomètres est parsemée d'îles qu'elle enveloppe et façonne au fil du temps. Les nombreux ponts qui la traversent permettent de tisser les liens entre les rives et

les communautés.

En complément à l'analyse urbaine qui a conditionné notre approche, cette image de la rivière qui danse autour des îles, qui façonne le paysage par la puissance de ses rapides ou à travers les méandres de ses ruisseaux a inspiré la poésie de l'Espace Rivière.

STRATÉGIES DE CONCEPTION ET PARTI ARCHITECTURAL

Agrandir ou déconstruire ?

La décision de conserver partiellement ou totalement la bibliothèque construite en 1995 sur le site d'intervention fut alimentée par l'analyse des composantes d'intérêt, de la vétusté et de la contribution potentielle du bâtiment existant au développement du nouvel Espace Rivière.

L'aménagement actuel du site d'implantation est pauvre en maillage stimulant et attractif avec l'environnement naturel, urbain et social du secteur. Le bâtiment abritant l'actuelle bibliothèque ne comporte pas d'intérêt fonctionnel ou architectural ni composantes construites méritant d'être conservées. De plus, sa configuration introvertie constitue une barrière hermétique et rébarbative pour accéder au boisé. Les liens avec la topographie du terrain et l'ensemble du site ne sont pas exploités. La trame structurale n'offre aucune flexibilité ni potentiel de réutilisation en regard de la capacité portante requise et de l'envergure du nouveau bâtiment. Les composantes électromécaniques sont à remplacer. Le choix de déconstruire nous apparaît le meilleur dans ce contexte ainsi qu'avec notre vision ouverte transparente et fluide du nouvel espace.

Notre premier geste fut donc d'optimiser la dénivellation du site et de minimiser l'impact du sol rocheux en limitant l'utilisation du niveau sous-sol.

Paysage identitaire et écologie urbaine

La friche protégée du parc, avec son ruisseau, ses boisés denses et ses zones humides s'est révélée comme une source d'inspiration riche en opportunités pour assurer l'intégration et la percolation de la nature à l'Espace Rivière. Le boisé urbain adjacent au bâtiment devient dans cette proposition une véritable infrastructure écologique. Les phytotechnologies améliorent les processus naturels pour conférer au boisé une résilience climatique et restaurer cet habitat naturel peu invitant dans son état actuel. Le paysage, à travers plusieurs dispositifs de biorétention, devient une grande éponge capable d'absorber l'eau de pluie et de rendre la ville plus résiliente face aux changements climatiques. De l'échelle macro au micro, la requalification proposée du boisé s'articule autour du thème de l'eau et du boisé nourricier.

Le nouveau plan d'eau proposé sur le site de l'Espace Rivière prend la forme d'un

bassin paysager, première pierre d'assise d'une grande stratégie de gestion durable et écoresponsable des eaux pluviales. Relié à la rivière par le ruisseau, ce plan d'eau intègrera le réseau hydrographique déjà présent. Au périmètre du bâtiment, des jardins de pluie permettent d'emmagasinier et de relâcher graduellement les eaux de ruissellement. Des rigoles aménagées tout au long d'une ruelle de desserte (que l'on nomme Skawanoti) du côté nord du site accompagnent l'utilisateur dans ses déambulations, et redirigent l'eau accumulée en cœur d'îlot vers le ruisseau. La plage réaménagée du Centre aquatique, plus végétale, suggère des îlots de verdure qui ponctuent des jeux d'eau ludiques. Loin du gazon en plaques, les aménagements sont composés de plantations hydrophiles.

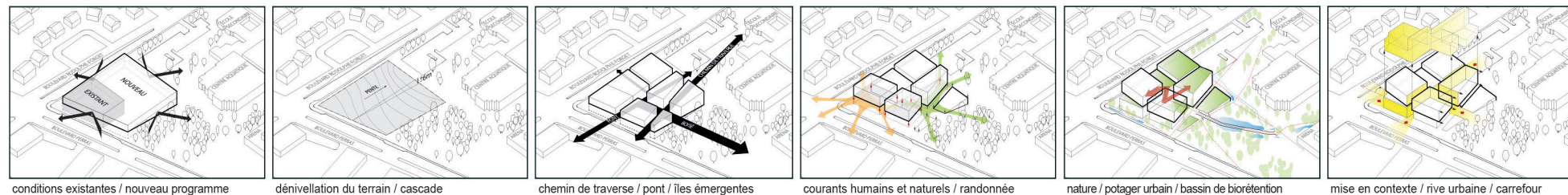
Les aménagements paysagers sont peu construits, et lorsqu'ils le sont, on recourt à des gestes délicats qui s'adaptent à l'élément naturel et qui en épousent les contraintes. Les sentiers se soulèvent du sol et deviennent passerelles pour préserver les sols et se faufiler délicatement à travers la végétation du site.

L'intégration du stationnement en souterrain permet de développer les abords d'Espace Rivière comme des lieux de mitigation environnementale tout en freinant l'imperméabilisation des surfaces. Les impacts véhiculaires aux abords du bâtiment sont minimisés et tout l'espace disponible est offert aux circulations douces et actives augmentant la perméabilité mais aussi la qualité de l'air, la qualité sonore et la sécurité.

Activités humaines et architecture

L'observation des activités humaines à travers et autour du site a suggéré les axes de circulation et de développement urbains permettant de créer des liens entre la ville et la nature. Les chemins de désir entre le secteur scolaire au nord du site et le secteur commercial au sud du boulevard Perras, la perméabilité souhaitée entre la nature (boisé, parc et ruisseau) et l'Espace Rivière ainsi que l'implantation stratégique des accès, parcours et fonctions principales ont dicté la stratégie paysagère et architecturale autour de laquelle s'est développé le projet.

Ainsi le premier geste fut de créer dans l'axe nord-sud, un pont, colonne vertébrale du carrefour permettant de connecter les pôles de l'Espace Rivière et d'y relier les accès principaux et secondaires ainsi que le boisé adjacent et sa future agora. Le pont s'étire du côté nord dans le dénivelé pour venir rejoindre la ruelle Skawanoti qui constitue une nouvelle interface dynamique entre le nouveau bâtiment et le complexe institutionnel limitrophe au parc (école, centre aquatique et aréna). Le tracé de la ruelle rend le site perméable au quartier en offrant un lien qui privilégie la mobilité active, où piétons et cyclistes s'y retrouvent en sécurité.



conditions existantes / nouveau programme

dénivellation du terrain / cascade

chemin de traverse / pont / îles émergentes

courants humains et naturels / randonnée

nature / potager urbain / bassin de biorétention

mise en contexte / rive urbaine / carrefour

texte explicatif

CONCEPT ARCHITECTURAL

Le transport actif et collectif est mis en valeur par le repositionnement et le réaménagement de la station d'autobus en amont du nouveau bâtiment sur le boulevard Perras. Ce geste favorise la visibilité de l'entrée principale en offrant un généreux parvis qui se déploie de l'intersection des boulevards jusqu'au chemin de traverse adjacent à la station. De cette façon, on peut facilement accéder à toutes les infrastructures existantes du site à partir d'un point de chute plus central, judicieusement positionné.

À l'instar de la rivière, le tracé des courants rapides qui parcourent le site façonne les volumes composant l'Espace Rivière qui émergent tels des îles de différentes tailles abritant les pôles en interrelations. En surélevant ces volumes, on permet la création de parcours lents, ramifications de la rivière en ruisseau, et l'immersion de la nature sous toutes ses formes dans les randonnées humaines à improviser. Les volumes de différentes hauteur ainsi disposés et regroupés offrent leurs cinquièmes façades à la nature qui s'impose et se discipline selon les orientations prolongeant ainsi les espaces et fonctions intérieures vers l'extérieur et offrant une vue directe sur la rivière des Prairies. Ainsi, au niveau 4, un jardin indigène en lien visuel avec le pôle savoir et patrimoine abrite les espaces des organismes, de la salle communautaire et du BAM qui ont accès à un jardin communautaire et à une terrasse au niveau 3. Sur ce même niveau, le pôle adolescents s'ouvre sur une petite terrasse abritée ainsi que sur un large jardin artistique qui pourra devenir lieu d'expression ou d'intégration d'une œuvre d'art intégrée à une végétation apprivoisée et se transformant au fil des saisons. Au niveau 2, un petit jardin indigène surplombe une partie de la toiture du foyer de la salle de spectacle, annonçant ainsi dès l'intersection des rives urbaines la présence de la nature dans l'Espace Rivière. Au-dessus du pavillon du pôle vie active, un jardin ludique aménagé pour les familles et les jeunes est accessible par les sentiers du boisé ou par la Place des flots, attenante au parc intérieur et au pôle famille.

Tous les accès ainsi que les pôles d'activités et de services convergent vers le grand hall et le carrefour qui se déploie sur les six niveaux du bâtiment autour de l'escalier des Méandres qui propose une randonnée à vitesse variable où l'on peut anticiper les lieux à découvrir dans toutes les dimensions, profiter des liens visuels sur la nature, faire des rencontres fortuites ou simplement flâner et écouter. Tel le courant de la rivière, le carrefour anime la randonnée en prolongeant l'expérience du parc et du boisé par des interconnexions visuelles et physiques avec le parc intérieur, les passerelles, les toitures ainsi que l'environnement naturel et la rivière au loin.

PARCOURS ET AMBIANCES

Une volumétrie compacte a été privilégiée dans un souci de conservation de la zone boisée et de proposer des aménagements paysagers qui participent à réduire les îlots de chaleur.

Dans ce dialogue avec l'environnement, le boisé se soulève pour abriter à l'est le pavillon du pôle vie active qui fait la transition avec le parc et le boisé. L'empreinte minimale de l'Espace Rivière permet d'une part de s'élever pour dégager les vues sur la rivière des Prairies et d'autre part d'avoir une volumétrie dynamique et efficace.

Dès la rive urbaine du boulevard Perras, une passerelle traverse le parvis végétalisé vers l'entrée principale au cœur du carrefour animé et en lien visuel direct avec

le boisé, la place des Flots, et le parc intérieur, l'accueil général, la bibliothèque, le foyer de la salle de spectacle et l'escalier des Méandres. La salle de spectacle, ment, profite d'une entrée distincte au coin de Perras et Rodolphe-Forget, dans la prolongation du grand parvis qui compose les rives urbaines du bâtiment. Ainsi l'animation du foyer et de la bibliothèque se prolonge sur une terrasse protégée et intime qui propose une façade accueillante dont le retrait de la partie inférieure rétablit l'échelle humaine du parcours.

Le grand escalier relie également le carrefour attendant au niveau du rez-de Jardin de la ruelle Skawanoti. Cette deuxième entrée adjacente à la zone débarcadère mais aussi au café bistro et à sa terrasse animée propose la flexibilité d'un deuxième foyer attendant à la salle de spectacle ainsi qu'à la salle d'expositions qui lui est adjacente. L'accès au groupes scolaires y est aussi prévu de façon sécuritaire et conviviale. Cette localisation du café permet de bonifier l'animation de la ruelle repensée et les interactions avec les activités de l'école, du centre aquatique et de l'aréna. De ce niveau 00, on accède au pavillon du pôle vie active qui émerge du sol tel un élément du paysage apprivoisé. Largement ouvert sur la ruelle aménagée, cet espace pourrait aussi être aménagé comme une composante de service du boisé. Cette façade nord que l'on peut qualifier de façade active s'ouvre largement vers le parc et la rivière et les volumes qui la composent s'articulent dans un mouvement qui expose l'animation humaine et le croisement des randonnées.

L'accès au stationnement intérieur du niveau 0, que l'on a voulu le plus discret possible, s'effectue par le boulevard Rodolphe-Forget, du côté nord du bâtiment, sous la terrasse attenante au foyer principal de la salle de spectacle dont le volume imposant se distingue par son revêtement métallique aux couleurs de l'environnement. La volumétrie fragmentée et surbaissée de cette rive urbaine s'inscrit dans la continuité de l'échelle résidentielle en vis-a-vis à cette façade.

Du côté du boisé, les volumes plus opaques des pôles de la bibliothèque flottent au-dessus des aires perméables qui se prolongent vers l'extérieur. Ils sont unis par la grande baie vitrée verticale qui embrasse la place des Flots et qui dévoile l'escalier des Méandres où s'articulent les randonnées de découvertes et les parcours sensoriels. Cette façade nature est en osmose avec le paysage et la topographie du site.

MATÉRIALITÉ

Notre stratégie de conception repose d'abord sur l'ouverture vers la rivière des Prairies et les liens créés avec le boisé plutôt que l'affirmation d'un style architectural, ce qui rend à notre avis l'intervention intemporelle. La maçonnerie colorée des immeubles environnants a influencé le choix et la couleur des matériaux, de façon à créer un ensemble harmonieux et intégré dans le respect des composantes urbaines existantes. Le concept général de traitement de l'enveloppe propose de limiter la quantité de matériaux afin de mettre en valeur les qualités spatiales et volumétriques du projet par la réflectivité nuancée des parois métallisées. De l'acier inoxydable brossé a été choisi pour la salle de spectacle pour son éclat et sa brillance, et un revêtement métallique de couleur cuivré pour les autres volumes programmatique. Des systèmes constructifs économiques sont prévus afin de respecter le budget limité.

Les matériaux et mobiliers urbains souhaités dans les aires publiques demeurent simples et faciles d'entretien (bois, trottoir de béton, pavés de béton, pierres) et la créativité de leurs agencements et de leur intégration stratégique à un design clair et cohérent permet de donner aux lieux leur singularité. La même approche sobre est proposée pour les matériaux et finis intérieurs : bois pour le mobilier intégré, tapis en carreaux pour les aires de bibliothèque, revêtement de vinyle ou linoléum pour les aires de circulation et espaces communautaires. Ces propositions sont, d'une part, tributaires du budget, mais aussi des choix et analyses de la valeur qui seront réalisés en collaboration avec les partenaires de l'équipe et le client.

ARCHITECTURE DURABLE

Le développement d'une architecture durable pour ce site d'exception permet de prendre soin de la qualité de vie des utilisateurs tout en réduisant au minimum l'impact du bâtiment sur son environnement. Le projet témoigne d'une approche environnementale sensible et vise, à terme, l'atteinte du niveau Or de la certification LEED Canada v4 BD+C. Pour s'assurer d'obtenir les 60 points nécessaires à l'obtention de ce niveau, un minimum de 66 points accessibles ont été identifiés avec un potentiel de 22 points supplémentaires. Parallèlement, l'obtention de la certification BCZ-Design v2 a été prise en compte tout au long du développement du projet. Au-delà de l'application de normes visant à rendre le bâtiment et les aménagements respectueux de l'environnement, nous croyons que cette démarche va de pair avec un grand souci de la santé et du bien-être des occupants mis de l'avant par le programme de certification WELL. La prémisses de ce projet démontrant déjà une grande sensibilité à l'aspect humain, certains concepts de ce nouveau programme ont été intégrés au projet en visant du même coup l'obtention de crédits innovation LEED.

Par ses impacts mesurables sur la réduction du stress et sur les capacités d'apprentissage, la biophilie nous a inspiré un boisé qui se fauilera jusqu'au cœur du carrefour pour y teinter les ambiances. L'intégration de ces éléments naturels accompagne la montée de l'occupant dans l'atrium favorisant du même coup la santé physique. L'extérieur s'invite à l'intérieur pour recréer ce lien inconscient qui unit les humains et la nature.

Le revêtement d'acier réfléchissant de la salle de spectacle permet à la lumière d'y rebondir pour un effet augmenté. Les espaces qui ne profitent pas de vues directes sur le parc sont tournés sur les généreuses toitures végétales. Toutes les surfaces de toit visibles de l'intérieur du bâtiment sont végétalisées représentant 75% des superficies disponibles. L'utilisation de toiture blanche avec un indice de IRS d'au moins 82% permet de réduire les îlots de chaleur pour les niveaux supérieurs. Le toit terrasse qui profite de la meilleure orientation solaire s'est avéré une opportunité d'atteindre un point de la certification WELL en intégrant des espaces aménagés de production alimentaire (jardins communautaires). Ils prennent la forme de généreux bacs de plantation permettant la culture d'aliments sains et frais tout en supportant la biodiversité. Jumelé aux ateliers de cuisine adjacents et à la forêt nourricière du boisé, ces stratégies permettent aux occupants de se rapprocher de la nature et font la promotion de la culture locale. Un espace de livraison pour le dépôt de paniers biologiques est prévu près de la boutique pour servir ce même objectif.

crédits

ARCHITECTURE

CHARGÉ DE PROJET, architecte senior, PA LEED (GA)
ERICK RIVARD
(418) 653-8341
erick.rivard@groupea.qc.ca

CONCEPTRICE PRINCIPALE, architecte senior (ACa)
ANNE CARRIER
(418) 835-1533 #224
acarrier@annecarrier.com

RESPONSABLE DOSSIER CONCOURS, architecte (ACa)
MARTIN L'HÉBREUX
(418) 835-1533 #227
mlhebreux@annecarrier.com

ÉQUIPE DE TRAVAIL

PATRICIA PRONOVOST, architecte (ACa)
(418) 835-1533 #230
ppronovost@annecarrier.com

MATHIEU ST-AMANT, architecte (ACa)
(418) 835-1533 #225
mstamant@annecarrier.com

ANDRÉE-ÈVE GAUDREULT, architecte (ACa)
(418) 835-1533 #233
aegaudreault@annecarrier.com

THOMAS VALCOURT, M.arch. (ACa)
(418) 835-1533 #223
tvalcourt@annecarrier.com

JEAN-PHILIPPE BÉLANGER, techn. / B.arch. (ACa)
(418) 835-1533 #226
jpbelanger@annecarrier.com

GUY-DAVID PARADIS, architecte (ACa)
(418) 835-1533 #234
gdparadis@annecarrier.com

MARYLINE TREMBLAY, architecte, PA WELL (GA)
(418) 653-8341
maryline.tremblay@groupea.qc.ca

MAXIME TREMBLAY, architecte (GA)
(418) 653-8341
maxime.tremblay@groupea.qc.ca

AUDREY MARTEL-LABRADOR architecte (GA)
(418) 653-8341
audrey.martel-labrador@groupea.qc.ca

INGENIERIE

STRUCTURE-CIVIL (EXP)
CLAUDE MOYEN, ing.
(450) 651-0515 #23519
claudemoyen@exp.com

MÉCANIQUE (EXP)
NICOLAS REYBURN, ing.
(450) 497-0222
claudemoyen@exp.com

ÉLECTRICITÉ (EXP)
TERRY LAVOIE, ing.
(450) 521-2875 #224
terry.lavoie@exp.com

CIVIL (EXP)
MATHIEU DUFAULT, ing.
(450) 378-3322 #21536
mathieu.dufault@exp.com

ARCHITECTURE DU PAYSAGE

ARCHITECTE DU PAYSAGE, WAA
ANTOINE CRÉPEAU, architecte du paysage associé
(514) 939-2106 #203
acrepeau@waa-ap.com

ARCHITECTE DU PAYSAGE, WAA
DOMINIC BOULERICE, Dr.-ing., M.A.
(514) 939-2106
dboulerice@waa-ap.com

LEED

KARINE MARCHAND, architecte (GA)
(418) 653-8341
karine.marchand@groupea.qc.ca

NORME BCZ-DESIGN

KARINE ST-GERMAIN, ing. PA LEED C + CB (EXP)
(450) 497-0222 #247
karine.st-germain@exp.com

SCÉNOGRAPHIE

CONSULTANT, Go Multimédia
GUY DESMARTEAUX, concepteur de systèmes multimédia
(514) 282-2056
guy@gomultimedia.net

CONSULTANT, Go Multimédia
JULIE QUENNEVILLE, architecte
(514) 282-2056 #105
julie@gomultimedia.net